

Compte rendu du conseil municipal du mardi 25 mai 2021

Ouverture de la séance du conseil municipal : 18h13

Philippe THOMAS est désigné secrétaire de séance.

Présents : Marc LIOTARD, Philippe THOMAS, Colette LORME, Jean-Paul FAURE, Annkatrin JEPSEN, Alain BERHAULT, Marie-Chantal MARCEL et Yves CHAUVIN

Absents : Didier DASSE, Jérôme ROUX

Présentation de l'ordre du jour

Approbation du compte rendu du conseil du 02 avril 2021 : sans remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 – Création d'un poste permanent à temps non complet d'Adjoint Administratif Territorial

Afin de procéder à la stagiairisation de Mme Marion ROUCHEL, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois de la commune. L'emploi créé sera de 12h00 hebdomadaires.

Adoptée par 7 voix pour et 1 abstention

2 – Création d'un emploi non permanent, à temps non complet, d'un personnel communal

En raison d'un surcroît d'activité à l'école dû à la prise en charge des grandes sections, il est nécessaire de recruter une personne faisant office d'ATSEM pour l'année scolaire 2021/2022.

M. Yves CHAUVIN demande si des candidatures ont été déposées. M. le Maire lui a répondu que nous avons reçu deux candidatures.

Adoptée à l'unanimité

3- Création d'un poste permanent à temps complet d'Adjoint Technique Territorial

En raison du départ à la retraite de M. Jaky PELLEGRIN au 31.12.2021 et de procéder à la stagiairisation de Mme Mathilde MOTTE, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois de la commune. En effet, M. Jaky PELLEGRIN est au grade d'Agent Technique Territorial Principal de 1^{ère} Classe alors que l'emploi créé sera un emploi au grade d'Agent Technique Territorial.

Adoptée par 7 voix pour et 1 abstention

4 – Création d'un city stade

M. le Maire présente le projet de mise en place d'un city stade sur la commune, à côté du terrain de tennis. Il s'agit un terrain multisport (football, basket, volley...) d'une dimension de 12m x 24m. La réalisation de ce projet a un coût d'environ 40 000 € HT (sans le terrassement). Deux devis sont en cours. Des subventions pourront être demandées.

M. Alain BERHAULT rappelle que pour l'école, le terrain de tennis seul est trop petit. Il pourrait-être intéressant d'associer l'école à ce projet.

Adoptée par 7 voix pour et 1 abstention

5 – Paiement d'une facture de 2018

Le nettoyage annuel de la station d'épuration de 2018 n'a pas été facturé à la bonne commune par l'entreprise. M. le Maire propose que la commune règle la facture car l'entretien a bien été réalisé.

Adoptée par 7 voix pour et 1 contre

6 – Ecole : Réaménagement et Agrandissement des locaux

Ces travaux concerneraient l'agrandissement de la cantine, la création d'un bureau pour le directeur, la création d'un espace commun pour les personnels de l'école et l'agrandissement des cours extérieures. M. le Maire souhaite pouvoir contacter des cabinets d'architecture pour avoir des devis pour la conception, le dépôt de permis, la maîtrise d'œuvre....

Adoptée à l'unanimité

7 – Création d'emplois non permanents pour un remplacement ou un accroissement d'activité

Afin de remplacer un agent communal ou d'assurer la continuité de service, la commune doit pouvoir créer un contrat à durée déterminée.

Adoptée à l'unanimité

8 – Occupation du domaine public – Redevance Enedis 2021

Chaque année, Enedis verse une redevance à la commune pour l'occupation du domaine public. Cette année, cette redevance s'élève à 215 €.

Adoptée par 7 voix pour et 1 abstention

Questions diverses

- Cantine : la possibilité de changer de prestataire de cantine s'est présenté au cours de cette année. Malheureusement, le projet n'a pas pu être finalisé pour la rentrée de septembre 2021. La commune a ensuite envisagé une solution avec Le Poët Laval mais le surcoût du transport fait par l'Association Familiale de Dieulefit a fait abandonner cette solution. Du coup, le Conseil Municipal a décidé de ne rien changer à la situation actuelle et de continuer son partenariat avec Plein Sud Restauration.

- Organisation du bureau de vote : un projet de planning est présenté avec l'organisation des deux dimanches.

- Rendez-vous du vendredi 11 juin à 10h00 avec M. Patrick ADRIEN, président du SIEA RIVAVI, pour envisager l'après abandon des sources Armand et Roux.

- Tournage d'un film le 3 juin : la salle des fêtes sera louée. La vitesse sur la départementale sera réduite. De nombreux véhicules seront présents sur la commune. La moitié de la place de l'église sera réservée.

- Le remplissage de la citerne du jardin de l'école sera fait en pompant dans le canal.

Fin du conseil à 20h04

Le Maire,
Marc LIOTARD

Les conseillers municipaux

